

PRÉVENTION DES CONDUITES ADDICTIVES EN MILIEU PROFESSIONNEL



Soutenu par
LE FONDS DE LUTTE CONTRE LES ADDICTIONS

Webinaire PREV'CAMP

PRÉVENTION DES CONDUITES ADDICTIVES EN MILIEU PROFESSIONNEL

Soutenu par
LE FONDS DE LUTTE CONTRE LES ADDICTIONS

Elise Fosset-Lagoszniak
Chargée de mission
ARACT ile de France

Cédric Bardin
Directeur HSE
Brand France

SOMMAIRE

1. Les conduites addictives au travail : chiffres clés et enjeux
2. Le projet PREV'CAMP : soutenir les actions en matière de prévention des conduites addictives
3. Un témoignage d'entreprise : Brand France

1

Les conduites addictives au travail : chiffres clés et enjeux

De quoi parle-t-on ?

Le terme « Addictions » est fréquemment utilisé.

- L'addiction est un terme relativement restrictif qui se limite à la dépendance.

Consommer une substance psychoactive ne signifie pas systématiquement être dépendant.

Pour le projet PREV'CAMP : nous avons choisi de parler plus volontiers « conduites addictives ».

- Les conduites addictives constituent un sous-ensemble des pratiques addictives qui correspond au mésusage.

*Les conduites addictives, en milieu professionnel, évoquent **des problèmes liés à la sécurité, à la santé ou à la performance de l'entreprise, mais peuvent aussi être une réponse de l'individu ou du collectif de travail à des conditions de travail exigeantes** (« dopage professionnel », anesthésie, récupération, ...).*

→ Avec substance

- Alcool
- Tabac
- Cannabis
- Médicaments psychotropes
- Opiacées
- Cocaïne
- Amphétamines et dérivés de synthèse
- ...

→ Sans substance

- Jeux de hasard et d'argent
- Dépendance aux jeux vidéo, aux achats compulsifs, à la nourriture, au sport, aux technologies d'information et de communication, au travail, ...

Quelques chiffres clés

18-35 ans

Tranche d'âge la plus concernée
par la consommation d'alcool,
de tabac et de cannabis.



**Tous les métiers
sont concernés**



mais les métiers des arts et des spectacles,
de l'hébergement/restauration, de l'agriculture,
du transport, de la construction et ceux en relation
avec le public sont parmi les plus exposés.

11% des femmes
cadres

ont une consommation à risque d'alcool.
Une prise de responsabilité augmente
le risque de consommation d'alcool
chez les femmes contrairement aux hommes.



37%

des actifs
utilisent les outils
numériques professionnels
hors temps de travail.



Des enjeux de prévention des risques et de prévention de la désinsertion professionnelle

LES LIENS ENTRE CONSOMMATION D'ALCOOL ET ACCIDENTS DU TRAVAIL GRAVES

Le risque d'accidents du travail graves est **multiplié par 2** dès lors qu'il existe une consommation chronique hebdomadaire excessive (définie dans la cohorte CONSTANCES par au moins 2 verres par jour chez les femmes et 4 verres par jour chez les hommes).

Le risque d'accidents du travail graves est **augmenté de 50%** pour ceux qui ont une API au moins une fois par semaine.

UN RISQUE AGGRAVÉ DE PERTE D'EMPLOI



Les fumeurs ont un risque de perte d'emploi à un an au moins multiplié par 1,5 par rapport aux non-fumeurs, et cela, y compris pour ceux consommant moins de 10 cigarettes par jour.



Un usage dangereux de l'alcool (défini par un score à l'AUDIT entre 8 et 15) est associé à un risque multiplié par 1,5 de perte d'emploi à un an, et **pour les sujets dépendants, ce risque est multiplié par 2.**



La consommation de cannabis, même occasionnelle (moins d'une fois par mois), est associée à un risque de perte d'emploi à un an presque multiplié par 2.

Ce risque est presque **multiplié par 3** lorsque la consommation est d'au moins une fois par mois.

2

Le projet PREV'CAMP : soutenir les actions en matière de prévention des conduites addictives

Projet PREV'CAMP

Soutenir la prévention des conduites addictives en milieu professionnel

Déployé par le réseau Anact-Aract
Prev'Camp propose
aux organisations privées et publiques
des modalités gratuites d'accompagnement
sur les questions de prévention des
conduites addictives en milieu professionnel
(CAMP).

PRÉVENTION DES CONDUITES ADDICTIVES EN MILIEU PROFESSIONNEL



Soutenu par
LE FONDS DE LUTTE CONTRE LES ADDICTIONS

- Les objectifs du projet Prev'Camp :
 - Soutenir la mise en place de démarches combinant soutien aux personnes, maintien en emploi et prévention collective durable.
 - Aider les structures à s'engager dans la prévention des conduites addictives en signant la Charte ESPER portée par la MILDECA et ses partenaires.

3 modalités d'accompagnement



Information – Sensibilisation

- Informer sur la prévention des conduites addictives en milieu professionnel



Atelier – Club d'entreprises

- Partager des questions, expériences et pratiques sur ces questions **avec d'autres structures**



Action collective

- Bénéficier d'un **accompagnement** pour élaborer sa **démarche** de prévention des conduites addictives sur-mesure, en tirant profit de l'expérience d'autres structures

3

Un témoignage d'entreprise : Brand France



PRESENTATION DE LA DEMARCHE DE PREVENTION DES RISQUES LIES AUX CONDUITES ADDICTIVES



HÜNNEBECK 

BY BRAND SAFWAY

BRAND France



BRAND SAFWAY



HUNNEBECK

BY BRAND SAFWAY

500 Collaborateurs et 17 agences en France et Luxembourg

- Accès en hauteur et échafaudages de façade et multidirectionnels
- Plate-forme de travail à mât(s), monte-charge et ascenseur de chantier, plateforme suspendue
- Coffrage et étaieement
- Nacelles et chargeurs
- Sécurité et installation de chantier



1- Un constat d'échec des démarches passées :

Couleur de police

2014 : Intégration des contrôles alcools dans le règlement intérieur

2015 : Sensibilisations sur agences et lancement des contrôles

2018 : Intégration des tests drogues dans le règlement intérieur

Résultats en
2019

- Aucun contrôle réalisé.
- Apparition de cas pendant des évènements.
- Peur des contrôles.
- Débat sur la forme et non le fond avec les représentants du personnel.

« L'essentiel n'est pas de savoir si nous avons des personnes ayant des pratiques addictives mais comment pouvons nous les aider ? »



2- Une démarche collaborative nécessaire pour notre évolution :

3 réunions de travail avec les correspondants préventions (14 personnes composés d'assistantes, chef de dépôt, conducteur de travaux, chef d'agence), des membres du CSE et les préventeurs.

Un changement de nom pour être plus proche du terrain. **STOP** à la lutte contre les addictions !

Un objectif commun

LA DÉMARCHE BRAND FRANCE

ACCOMPAGNER LES PERSONNES VERS UNE DÉMARCHE DE SOIN

- Accompagner vers une prise de conscience des difficultés;
- Susciter l'envie de s'en sortir;
- Orientation vers des structures de soin de proximité peuvent être proposées;
- Des personnes relais sont à votre écoute en agence et au siège;
- La sanction n'est pas la règle.



BRAND SGB HUNNEBECK



3- Lever le tabou et sortir du silence

La légitimité : un frein voire un irritant !

Comment lutter contre :

- La démarche est axée sur le SST : Tout le monde peut intervenir afin de « dédiaboliser » l'intervention.
- Mettre en place une sensibilisation d'échange, conjointe AF et Brand France, axée sur la libération la parole.



3- Lever le tabou et sortir du silence



Brand France, sur proposition du groupe de travail et sur la base du volontariat, a désigné des **RELAIS ADDICTIONS**.



Leur rôle est :

- D'informer les collaborateurs sur la prévention des conduites addictives
- Echanger avec les personnes avec conduites addictives avérées pour un éventuel accompagnement
- Mettre en relation avec les structures compétentes les personnes souhaitant un accompagnement.

Un réseau des relais addictions permet d'entretenir les connaissances et la « flamme » !

Chaque relais addictions a suivi une formation interne.

4- La sanction n'est pas que la règle !



⇒ La volonté est d'utiliser la sanction comme pédagogie pour permettre la prise de conscience du collaborateur et le confronter avec le « mur des réalités ».

⇒ L'entreprise s'est engagé sur le long terme de ne pas sanctionner les personnes souhaitant être accompagnées et nous garantissons la reprise du poste de travail, sous discrétion, même en cas d'inaptitude temporaire.

LA DÉMARCHE BRAND FRANCE

ACCOMPAGNER LES PERSONNES VERS UNE DÉMARCHE DE SOIN

- Accompagner vers une prise de conscience des difficultés;
- Susciter l'envie de s'en sortir;
- Orientation vers des structures de soin de proximité peuvent être proposées;
- Votre écoute en agence et au siège;
- La sanction n'est pas la règle.



5- Comment ?

<p>Avoir une politique claire sur la prévention des comportements addictifs</p>	<p>Prévention Primaire (avant l'apparition du risque) Ou universelle</p>	<p>Prévention Secondaire (au tt début de l'émergence du risque) Ou spécifique</p>	<p>Prévention Tertiaire (une fois le risque installé) Ou ciblée</p>
<p>Objectifs spécifiques : Quelle est l'intention, le but ?</p>	<p>Réduire les facteurs de risques professionnels pouvant favoriser les consommations</p> <p>Protéger la santé de tous</p> <p>Sensibiliser sur les risques addictifs</p> <p>Développer une vigilance partagée</p> <p>Libérer la parole, communiquer mieux</p>	<p>Détecter au plus tôt</p> <p>Eviter les accidents, les chutes de hauteurs, accidents piéton véhicule, coupures...</p> <p>Améliorer les échanges sur les addictions</p> <p>Des solutions de prévention adaptées à tous les métiers</p>	<p>Accompagner vers une prise de conscience</p> <p>Susciter l'envie de s'en sortir</p> <p>Accompagner les personnes dans leur démarche de soin</p> <p>Prévenir sur le long terme</p>



6 – Pourquoi la charte ESPER et PREV’CAMP

- Partage d’avis d’expérimentateurs éclairés !
- Suscite l’envie d’agir plutôt que trop réfléchir !
- Echange de bonnes pratiques
- Permet de démontrer notre engagement à aider nos collaborateurs
- Action commune entreprise et représentant du personnel



P. SEBAG, DG Brand France

Avez-vous des questions ?

